

La Mort n'est que le début... de l'enquête du médecin légiste



Grand format
Inédit

Tout public

Prix: 19 €

Silke Grabherr

Avec la collaboration d' Adélita Genoud

Lausanne : **Favre**, novembre 2020

156 p. ; 24 x 15 cm

ISBN 978-2-8289-1640-4

Les corps morts ont la parole

Tout d'abord, il convient de signaler que tous les droits d'auteur de cet ouvrage "vont au fonds de bourse pour les participants du CAS 'Droit, médecine légale et science forensique en Afrique' de l'Université de Genève et du CURML". Car la médecine légale en Afrique c'est presque zéro. La professeure Silke Grabherr y est très investie. Elle a concocté ici un manuel professionnel tout à fait percutant pour les étudiants et les amateurs. Loin des affaires retentissantes racontées avec force effets dramatiques, c'est au contraire une plongée dans un métier qu'elle estime passionnant, mais beaucoup trop galvaudé par les séries américaines. Aussi, dans un premier temps, fait-elle systématiquement le parallèle avec les praticiens des *Experts*, *NCIS*, *Body of Proof*, *Rizzoli and Isles* et autres *Dr House*. Cela lui permet de dégager les grandes tendances fictionnelles (vitesse des recherches ADN et de l'horaire précis de la mort etc.) qui peuvent éblouir les jeunes médecins en recherche de carrière. Non, les médecins légistes ne sont pas omniscients : ils ont besoin de s'appuyer sur des confrères experts, sur des équipes soudées, sur du matériel performant. Elle met en avant les protocoles



[Visualiser l'article](#)

établis après la découverte d'un cadavre, tant au niveau de la Suisse que des autres pays. Elle se désespère d'ailleurs, suite à des conférences devant ses confrères américains, de voir combien ceux-ci sont débordés par le nombre de cas et surtout leur pauvreté en matériel, tombant dans une forme d'hébétude devant les powerpoint des Suisses.

Ancienne championne de dressage de chevaux, Silke Grabherr fait une formation en management hôtelier et finance avant de bifurquer vers des études de médecine où elle se spécialise en médecine légale. Désormais directrice du Centre Universitaire roman de médecine légale à trente-six ans, elle consacre quelques pages à sa grande invention qu'elle a développée pour sa thèse : l'angiographie post-mortem. Un cadavre étant mort, le cœur ne fonctionnant plus, rien ne peut circuler dans ses vaisseaux. Or, une injection de liquide avec colorant, permettrait de voir tout de suite à l'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) s'il y a des lésions même infimes. Son professeur n'y croyant pas, la doctorante invente une pompe et surtout un liquide faiblement visqueux pour se balader dans les veines et artères du corps mort. Ses tests avec toutes les huiles de son supermarché ainsi qu'avec du diesel sont très réjouissantes. Et elle réussit ! Son procédé est maintenant connu et utilisé. Voici maintenant la balistique et la toxicologie (on peut s'empoisonner avec 20 litres d'eau ou de bière, 6,3 litres de vin, 1,9 litre de whisky et même 210 grammes de sel de table ou 160 expressos pris à toute vitesse !); la scène de crime, les faux suicides, les trucs et astuces pour lire les lividités cadavériques, les cellules qui vivent post-mortem, l'autopsie, les scanners... N'oublions pas la législation des principaux pays tout comme, à la fin, un historique dynamique de la médecine légale depuis les Chinois anciens jusqu'aux grands noms du XIXe siècle. Ouf !

Mais ce n'est pas fini. Le manuel élargit le propos à une autre cible oubliée du métier de médecin légiste : le Vivant ! Car, on ne le sait pas assez, le légiste n'intervient pas seulement sur le corps mort. C'est lui qui examine, par exemple, les victimes de violences familiales, et qui doit faire la part entre le récit de la victime et les traces qu'elle présente. Une responsabilité énorme. En conclusion, Silke Grabherr cite quelques grandes affaires internationales récentes : Yasser Arafat, Lady Diana, le crash de l'avion du président polonais Lech Kaczynski... Elle étend son propos sur les politiques de laboratoires, les limites d'expertises par connaissances insuffisantes mais aussi par moyens financiers. Un travail très complet donc, à mettre dans toutes les mains.

Citation

Les corps ont tant de choses à nous dire, encore faut-il quelqu'un pour les faire parler.